



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 24 mars 2021

- Accord de partenariat pour le Plan Bâtiment Durable d'Occitanie -

L'État et la Région Occitanie partenaires pour rendre opérationnel le Plan Bâtiment Durable Occitanie 2020-2030

Le jeudi 18 mars 2021, Sylvie Lemonnier, directrice adjointe de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), représentant Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Nadia Pellefigue, vice-présidente en charge du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur, représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Michel Peyron, directeur régional de l'ADEME et Philippe Pelletier du Plan Bâtiment Durable National ont signé l'accord de partenariat pour le Plan Bâtiment Durable d'Occitanie.

L'accord de partenariat signé le 18 mars dernier n'est que la première étape du Plan Bâtiment Durable d'Occitanie, confirmant l'engagement partenarial des acteurs publics et privés. L'ambition de ce Plan est de fédérer l'ensemble des acteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'immobilier, autour d'une feuille de route co-construite. Ceci pour favoriser l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux ciblant les neutralités carbone et énergétique d'ici 2050.

Cette démarche s'inscrit dans la lutte contre le changement climatique et elle est l'une des actions prioritaires portées par la Région Occitanie, notamment, à travers la stratégie RéPOS (Région à Énergie Positive) dont l'objet est de promouvoir un modèle de société plus économe en ressources naturelles et respectueux de l'environnement. Afin de réussir le défi des transitions écologique et énergétique, seule la mobilisation massive des acteurs du BTP et de l'immobilier permettra de réduire les consommations d'énergie (47%*) et les émissions de gaz à effet de serre (33%*) de ces secteurs.

* Part actuelle sur l'ensemble des activités en Région Occitanie

Cet accord de partenariat vient donner au Plan Bâtiment Durable d'Occitanie ses 3 objectifs principaux :

- Développer un espace d'échange et de concertation avec l'ensemble des acteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'immobilier ;
- Créer une vitrine des savoir-faire et des projets exemplaires et inspirants de notre territoire ;
- Favoriser la convergence des actions des services publics à destination des acteurs publics et privés.

Trois clusters régionaux (Envirobat, Derbi et CEMATER) et l'interprofession du bois (FiBois) se sont portés volontaires pour s'engager dans la démarche, à travers la signature d'un « pacte acteur engagé ».

Tout organisme et opérateur privé ou public est invité à devenir lui-aussi contributeur du Plan Bâtiment Durable d'Occitanie. Un site internet dédié a été mis en service dès ce vendredi 19 mars. L'accès au pacte des acteurs engagés y sera notamment disponible.

Cette démarche est pleinement en phase avec les priorités de l'État : notamment la promotion des filières biosourcées, la construction durable et la réglementation environnementale 2020.

« Relever le défi de relancer la production de logement social, de rénover massivement notre parc de logements et de bâtiments, de permettre à chacun de bénéficier d'un cadre de vie de qualité nécessite la mobilisation de tous. Nous savons pouvoir compter sur chacun des acteurs qui contribuent à l'acte de construction et de rénovation pour permettre d'atteindre l'ambition fixée. Il s'agit d'avancer ensemble pour porter les enjeux de la construction durable et de la ville de demain » a déclaré Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Nous sommes mobilisés pour agir et lutter contre le changement climatique. La transition énergétique est l'un des moteurs de l'économie régionale où chaque acteur peut être contributeur pour atteindre la neutralité carbone. La signature de cet accord et la mobilisation de l'ensemble des partenaires permettront de répondre aux besoins de cohésion et de concertation avec les acteurs de l'immobilier et du BTP. Car c'est ensemble que nous réussirons à anticiper et adapter nos pratiques pour faire face aux évolutions de notre environnement ». a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

« La territorialisation de l'action est essentielle pour nous permettre d'atteindre l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Le Plan Bâtiment Durable Occitanie favorise les échanges et les synergies entre acteurs de la région et permettra de mettre en lumière et valoriser les bonnes pratiques de ceux qui s'engagent pour la transition écologique des filières bâtiments, travaux publics et immobilier. C'est pour nous un observatoire privilégié de la transformation du secteur et un moteur utile à l'innovation. » Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable National

Le Plan Bâtiment Durable Occitanie proposera un nouvel espace d'échange transversal avec et entre les 6 filières professionnelles (collectivités et acteurs du foncier, professionnels de l'immobilier, professionnels du bâtiment et des travaux publics, experts et maîtrises d'œuvre, maîtrises d'ouvrage et bailleurs)

Pour atteindre ces objectifs, l'ensemble des acteurs socio-professionnels du bâtiment et de l'immobilier sont invités à être partie prenante de la feuille de route volontariste et partagée. La feuille de route à l'horizon de 2025 développera une série d'actions à mener autour de 5 axes de réussite :

- **Axe 1** : mettre en cohérence les actions publiques en matière de construction, rénovation et exploitation
- **Axe 2** : développer l'accompagnement technique des maîtres d'ouvrages et des usagers de toute nature (particuliers, bailleurs sociaux, entreprises et collectivités territoriales)
- **Axe 3** : développer une ingénierie technique et financière pour les entreprises et les collectivités territoriales
- **Axe 4** : accompagner la montée en compétence des filières professionnelles et reconnaître les qualifications
- **Axe 5** : soutenir l'innovation et l'expérimentation

Plus d'infos sur : www.planbatimentdurableoccitanie.fr
ou par mail : contact@planbatimentdurableoccitanie.fr

Vous trouverez en pièce-jointe une photo.
Crédit photo : Région Occitanie

■ **Contact presse :**

Préfecture de Région : communication@occitanie.gouv.fr

Occitanie : Coralie Momboisse - coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42 / service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](#)

Plan Bâtiment Durable : Marie Gracia - marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr - Tél : 01 40 81 92 09 – Port : 06 65 08 75 39